Formation des membres du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de travail : Renouvellement

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Membres élus du CSE (titulaires et suppléants) en renouvellement de mandat.

Pré Requis

Aucun prérequis

Objectifs professionnels

Les membres de la délégation au personnel du CSE bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Cette formation, en renouvellement de mandat, a pour objectif :
- Maintenir et développer les aptitudes du stagiaire à déceler et à mesurer les risques professionnels et accroitre leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
- Actualiser et renforcer les connaissances des stagiaires aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Connaitre les évolutions réglementaires en lien avec le CSE,
Assurer les missions dévolues au CSE en santé, sécurité et conditions de travail,
Développer ses capacités d'analyse pour prévenir les risques professionnels,
Contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail.

Contenu de formation

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE
Rappel des enjeux et les responsabilités
Les évolutions réglementaires applicables et les sources de droit
Les responsabilités en matière de de santé, sécurité et conditions de travail
Le règlement intérieur du CSE
Les relations avec les acteurs de la prévention internes et externes (SPST …)

RAPPEL DU RÔLE, DES MISSIONS ET DES MOYENS D'ACTION DU CSE
Droits et obligations du CSE
Les moyens d'actions au service de la prévention – Rappel des principes généraux de prévention
Rappel des missions opérationnelles attribuées au CSE :
- Visites d'inspection : objectifs, méthode, participants, compte rendu
- Enquêtes du CSE : analyse statistique et événementielle des AT et maladies professionnelles, méthode de l'arbre des causes
L'information et la consultation du CSE – les moyens de communication
La promotion de la prévention des risques professionnelles dans son action quotidienne

LA CONTRIBUTION DU CSE DANS LES SUJETS EMERGEANTS
La démarche et la place de la QVT dans l'entreprise
La place du CSE, de la CSSCT ou du référent sécurité en cas de harcèlement
L'action du CSE se rapportant aux risques psychosociaux, TMS, aux risques liés aux nouveaux modes d'organisation, aux changements technologiques, organisationnels (télétravail …)

FOCUS SUR LES AXES PRIORITAIRES D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'ENTREPRISE
Le plan d'action

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Formation des membres du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de travail : Renouvellement

Méthodes et outils pédagogiques

- Formation en Présentiel
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'apports individuels de chacun, de retours d'expériences, d'échanges et de mises en situation au travers de cas pratiques pour s'entraîner à exercer son mandat
- Mises en situation, Jeux de rôles, Exercices pratiques (arbre des causes …), Vidéos…
- Utilisation du TutoPrév' Interactif de l'INRS, qui permet de vérifier, au travers de quiz, les connaissances des stagiaires en matière de santé et de sécurité au travail, pour adapter la formation.
- Pour une formation organisée dans votre entreprise et avec l'accord de l'entreprise :
- Travaux sur les déclarations d'accidents, le document unique (DUERP),

Et/ou Visite du site /atelier (4 inspections/an minimum à mener par le CSE), Et/ou Etude d'un poste de travail …
Documentation : un support de cours et des documents de référence sont remis aux stagiaires.

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : Non

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialiste du domaine

Sanction formation

Attestation de formation

Dates et lieux

Mont de Marsan en 2026 :
25, 26 et 27 novembre / 21, 22 et 23 décembre

Saint Paul les Dax en 2026 :
19, 20 et 21 octobre

Saint Paul Lès Dax en 2027 :
26, 27 et 28 janvier / 19, 20 et 21 juillet / 03, 04 et 05 novembre

Mont de Marsan en 2027 :
24, 25 et 26 mars / 22, 23 et 24 juin / 05, 06 et 07 octobre

Ustaritz en 2027 :
25, 26 et 27 mai / 20, 21 et 22 septembre / 06, 07 et 08 décembre

Durée		Effectif	Tarifs	
21.00 Heures	3 Jours	De 2 à 10 Personnes	**Inter (Par personne) :**	640.00 € HT

Modalités d'entrée en formation

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Formation des membres du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de travail : Renouvellement

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage…).
Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.
Un référent Handicap est à votre disposition.
Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant :https://www.asfo-adour.org/nos-documents

Informations complementaires

Chiffres clés Qualité: Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction¡¡sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification
Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur https://www.asfo-adour.org/information-formation
Règlement intérieur téléchargeable sur https://www.asfo-adour.org/nos-documents . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.
Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur https://www.asfo-adour.org/nous-contacter
Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Contactez-nous !

Laurent LE MERRER
Conseiller en Formation
Tél. : 0558911900
Mail : laurent.lemerrer@asfo-adour.org

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadelupea - 64480 USTARITZ
Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -